

LES BULLETINS PAROISSIAUX CATHOLIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La Bibliothèque nationale possède à son annexe de Versailles-Montbauron un fonds unique en France de bulletins paroissiaux de l'Église catholique romaine.

Le bulletin paroissial, dont l'étymologie est d'origine religieuse (dérivé du latin « *Bella* », décret du pape, et « *parochia* », terme apparu à la fin du IV^e siècle qui impliquait une notion de voisinage, d'habitations rapprochées autour d'une église) est, au départ, « une communication écrite sous forme concise dans le territoire d'un curé et dans un contexte religieux ».

Le premier bulletin paroissial est apparu en 1836. Il s'agissait d'une revue insignifiante intitulée « *Le Bon Paroissien* » publiée à Paris par Lossy. Puis, après le IX^e Congrès eucharistique international de Reims en 1894, d'autres titres apparurent ; mais ce fut au début du XX^e siècle, avec l'initiative de l'abbé Brellaz qui offre aux curés un fonds commun d'articles, que le nombre des bulletins paroissiaux s'accrut de façon considérable.

Un exemple : dans les années 30, « *L'Action populaire* » lança un bulletin paroissial collectif connu sous le titre « *Peuple de*

France » qui dépasse le tirage mensuel d'un million d'exemplaires (fig. 1).

Dès l'origine on trouve dans ces publications le reflet de la vie paroissiale de la commune concernée, un commentaire des événements intéressant ses habitants, ainsi qu'un article intitulé « Le Mot de Monsieur le Curé ». C'est en quelque sorte l'équivalent sur le plan local de « *La Semaine religieuse diocésaine* », mais ce sont aussi des organes de pénétration missionnaire qui disent en style clair la pensée de l'Église sur tous les problèmes qui préoccupent le peuple.

Bien que présentant un intérêt certain tant sur le plan sociologique qu'historique, le bulletin paroissial a pendant longtemps été considéré comme une publication mineure, ce qui explique l'état lamentable dans lequel se trouvent les collections anciennes, couvrant tout le début du siècle jusqu'en 1939, « conservées » Versailles.

Les bulletins, simplement ficelés en paquets (fig. 2), étaient entassés sur des rayonnages, réunis tous en vrac, année par année, à la première lettre de la paroisse. Heureusement, dans le cadre de l'Année du Patrimoine en 1980, le Plan de sauvegarde

des collections nationales a permis de recruter un vacataire à mi-temps qui déficelle, dépoussière, classe à l'intérieur de chaque année par ordre alphabétique de paroisse chaque fascicule. A la suite de cette opération, les bulletins sont rangés dans des boîtes à l'italienne en carton fabriqué spécialement pour la conservation (ph 7). Toutes ces publications, dont l'ensemble représente un fonds important bien que lacunaire, sont ensuite inventoriées.

Ce travail, considérable, puisqu'une estimation approximative a permis d'évaluer à quarante années de vacances, le temps nécessaire au traitement de ces collections couvrant la période 1900 à 1939, a de nombreux avantages. En effet, outre le fait de conserver des collections uniques en France, il permet l'accès de ces documents, auparavant impossible en raison de leur état et de leur manque de classement. Les lecteurs, de plus en plus nombreux, s'y intéressent pour des recherches locales, familiales, généalogiques ou archéologiques sur l'aspect matériel des églises, leurs phases de construction, les tentatives de restauration ou de modernisation des lieux, le mobilier et les œuvres d'art. De plus en plus souvent des étudiants préparent des diplômes universitaires sur le catholicisme ou sur différentes études socio-religieuses ou même politique ; comme, au début du siècle l'événement majeur que fut la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou encore la période des guerres où de nombreuses archives ont été détruites.

L'inventaire de ces collections nous permet également de trouver de nombreux doubles. Le Service des Echanges internationaux, par l'intermédiaire du CADIST de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, se propose de distribuer ces publications selon les régions concernées.

De 1940 à 1968, les collections de bulletins paroissiaux se sont trouvées conservées de 2 façons différentes selon leur format.

— Les grands in-4° et les in-Fol étaient cotés Jo et intégrés au fonds général de Versailles.

— Les in-8° et les petits in-4° étaient dotés d'une cote numérique BP 1 à BP 16459 et rangés dans les pochettes en papier Kraft à la suite des anciennes collections.

On établit 2 fichiers pour cette période :

- l'un par ordre alphabétique de titres,
- l'autre géographique par paroisses.

Cependant, ces fichiers sont purement signalétiques et ne comportent pas l'état des collections. En cas de recherche dans cette période, tout le travail doit se faire année par année, en magasins. Il s'agit là tout de même d'un progrès notable par rapport aux années antérieures pour lesquelles il est impossible, dans l'état actuel de rangement des collections, de donner suite à des demandes de communication.

Une nouvelle étape pour ce fonds de bulletins paroissiaux a été franchie en 1969 avec l'abandon des cotes numériques et l'établissement d'un nouveau système de classement et de traitement.

Bien que transitant par le Service de Tri des Périodiques à Paris, chargé de recevoir le dépôt légal, les bulletins paroissiaux sont traités entièrement à Versailles. En effet, le Département n'a pas actuellement les moyens d'assurer le bulletinage courant de 2 554 titres vivants supplémentaires.

● **Classement :**

Les bulletins paroissiaux sont rangés :

a) selon leur format : BP 1 jusqu'à 30 cm ; BP 2 31 cm et plus,

b) **par année** : tous les bulletins d'une même année et de format semblable sont rangés sur les mêmes rayons,

c) **par diocèse** : les bulletins de même format et parus dans la même année sont rangés dans une ou plusieurs pochettes ou cartons par ordre alphabétique de titres pour les villages n'ayant qu'une paroisse, et par ordre alphabétique de noms de lieu pour les agglomérations dotées de plusieurs paroisses :

- Le bulletin paroissial de Saint-Laurent-de-la-Prée (BP 1 La Rochelle est classé à : Bulletin paroissial...),
- La voix de nos clochers. Journal interparoissial de la ville de Saintes (BP 2 La Rochelle (Sainte), est classé à Saintes, dans le diocèse de La Rochelle.

● **Traitement**

A partir de 1969, les fascicules étaient entassés pêle-mêle au fur et à mesure de leur arrivée. Puis, à la fin de chaque année, l'équipe des sous-bibliothécaires de l'Annexe-Montbaouron triait cette masse énorme de document - 166 520 fascicules — et formait les collections annuelles de chaque titre. Ces collections étaient ensuite reprises par la sous-bibliothécaire responsable des bulletins paroissiaux, qui reportait l'état annuel de la collection sur un fichier géographique diocésain, l'empaquetait, la classait et la rangeait en magasins selon l'ordre de classement mentionné ci-dessus.

Les fiches ainsi mises à jour étaient envoyées régulièrement à Paris où une autre sous-bibliothécaire reportait les états de collection ainsi que tous les changements bibliographiques survenus dans l'année sur un fichier alphabétique de titres et ce, jusqu'en 1974, date à laquelle cette personne est partie en retraite et n'a jamais été remplacée. Il n'y a donc plus actuellement que le fichier géographique diocésain de l'Annexe de Versailles qui soit tenu à jour, ce qui est dommage car le système de double classement des fichiers permettait de trouver ou d'identifier très rapidement un bulletin paroissial quelconque. A Paris, il existe toujours un fichier de périodiques classés par collectivités où on peut trouver les fiches des nouveaux titres de bulletins paroissiaux traités depuis 1971, au nom de la paroisse ou de la paroisse principale lorsqu'un titre couvre plusieurs communes.

Ce système avait un inconvénient majeur, celui de rendre totalement incommunicable l'année en cours de ces publications. En outre, il retardait d'un an et souvent plus le traitement puis le passage dans le *Supplément I - Publications en série de la Bibliographie de la France* des nouveaux titres, ainsi que la détection de tous les changements bibliographiques survenus pendant la période d'immobilisation (fusion de plusieurs bulletins ; scission : cas où un bulletin reprend une partie des paroisses d'un autre bulletin qui cesse alors ou continue de paraître ; recherche d'antécédents pour les nouveaux titres ; changements de cote, etc.). Aussi, début 1979, une nouvelle organisation a été décidée. Dorénavant, les bulletins paroissiaux seraient classés dès leur arrivée à Versailles par ordre alphabétique de titre dans des armoires à hamacs suspendus, semblables à celles utilisées pour le classement des autres publications reçues dans le Service des Périodiques de la Bibliothèque nationale.

La sous-bibliothécaire responsable tient à jour le fichier géographique diocésain du Service de Versailles. Elle est chargée également de signaler au Centre Bibliographique national tous les changements d'état-civil survenus dans des périodiques : nouveaux titres, changements de titres, scissions, accroissement du nombre de paroisses dans un titre de bulletin, etc.

Depuis décembre 1980, elle envoie des réclamations, pour les numéros non déposés, aux différents responsables des publications. Il faut rappeler que, jusqu'à cette date, le service du Dépôt légal des Périodiques se refusait à faire des réclamations pour les bulletins paroissiaux catholiques alors que leurs homologues protestants étaient traités comme les autres publications et donc réclamés.

En 1983, le système est bien lancé et les réponses sont nombreuses, nos interlocuteurs prenant en règle générale très à cœur leur mission d'évangélisation. Certains même répondant en envoyant non seulement le numéro demandé, mais également de nombreux exemplaires des bulletins parus précédemment et conservés par eux dans leurs archives paroissiales.

Malheureusement, ces réclamations ne touchent que les titres déjà connus et répertoriés à la Bibliothèque nationale. De nombreux curés ou rédacteurs de bulletins paroissiaux, n'étant pas au courant de l'obligation du Dépôt légal pour toute publication quelle qu'elle soit, ne nous font pas parvenir le bulletin qu'ils rédigent. On pourrait envisager dans l'avenir de leur faire distribuer, par l'intermédiaire des Bibliothèques municipales et des Archives diocésaines, une circulaire les informant de la loi sur le Dépôt légal, et leur demandant de bien vouloir déposer leur publication à la Bibliothèque nationale. Cette opération permettrait de compléter un fonds dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

En conclusion, on peut dire que le fonds de bulletins paroissiaux de la Bibliothèque nationale est divisé en 2 parties :

— la partie ancienne, 1900-1939, lacunaire et difficile d'accès actuellement. Toutefois, grâce à l'application du Plan de Sauvegarde (fig. 3) à ces collections, on est assuré que petit à petit ce fonds sera disponible pour tous les chercheurs.

— La partie récente, 1940 à nos jours, dont le traitement a connu de nombreuses étapes. Ces 43 dernières années sont d'accès facile, particulièrement depuis 1969, où toutes les collections

Bibliographie

- *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*. Encyclopédie en 7 vol. (2^e vol. édité en 1949).
- Monique Luirard. L'intérêt historique des bulletins paroissiaux « in » *Bulletin du Centre d'Histoire Régionale de l'Université de Saint-Etienne* (n° 2 de 1976).
- Jean-Claude Richard. Les Archives religieuses, élément spécifique du patrimoine de l'humanité édité par l'Association des Archivistes de l'Eglise de France (1980).

reçues sont répertoriées numéro par numéro dans le fichier géographique diocésain du Service de Versailles. Il suffit au chercheur de connaître la commune où se trouve la paroisse qui l'intéresse pour que le bulletin paroissial correspondant lui soit communiqué.

Ces dernières années des efforts notables ont été faits pour le traitement des bulletins paroissiaux catholiques et nous pouvons espérer que, s'ils sont maintenus, les lecteurs disposeront à l'avenir d'un fonds bien traité et accessible aux chercheurs de plus en plus nombreux qui s'intéressent à l'histoire socio-religieuse de notre pays.

Quelle source de réflexions nous apporte le style du « pasteur » de 1935 :

Noël ! Cri joyeux, cri de remerciement que l'humanité envoie à l'Enfant de Bethléem qui vient sauver le monde ! Noël ! C'est la Messe de minuit toujours mystérieuse et impressionnante ! Noël ! C'est la crèche de la famille chrétienne ornée par une pieuse maman, qui fera verser par ses enfants des larmes d'attendrissement sur l'Enfant Divin !

Comparé à l'« animateur » de 1980 :

Je vous annonce une grande nouvelle, une grande joie pour tout le peuple... Le Message de Noël est un message de joie et d'espérance. Le Christ est avec nous. Avec lui nous devons construire un monde meilleur où chacun de nous puisse trouver sa place et s'épanouir dans le respect mutuel. Aujourd'hui vous est né un Sauveur... Paix sur la terre aux hommes que Dieu aime.